

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 13 mars 2024

portant nomination des membres au comité social d'administration de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice

NOR : JUSK2407848A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le Décret no 2018-1098 du 7 décembre 2018 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice »

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2023 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité social d'administration de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel au comité social d'administration de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice les personnes suivantes :

Organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
FO	Christine COMBAS	Carlos GARIKI
FO	Laurent BORDAS	Jean-Charles LE MOUELLIC
UNSA Justice	Nicolas TAFFIN	Olivier PIERRE
UNSA Justice	Sandrine REYMOND	Nicolas SALVE

Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat jusqu'aux prochaines élections professionnelles.

Article 3

La décision du 30 janvier 2023 portant nomination des membres au comité social d'administration de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice est abrogée.

Article 4

Le directeur de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 13 mars 2024

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice

Albin HEUMAN

